

COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL
Séance du 24 oktober 2024

Sont présents :

Administration communale d'Anderlecht

Secrétaire M^{me} VERSTRAETEN
Environnement M^{me} STAELS

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine – Direction de l'Urbanisme

Présidente M^{me} BOGAERTS

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine – Direction des Monuments et Sites

M. DESWAEF

Bruxelles Environnement

M. MOENECLAEY

DOSSIER

PV02	Demande de permis d'environnement introduite par LE FINANCIER s.r.l.
Objet de la demande	Permis d'Environnement classe 1B : exploitation d'un atelier de production, vente, et petite restauration de pâtisserie, sandwich, boulangerie et chocolat.
Adresse	Rue de Bétanie 29
PRAS	Zone de forte mixité

COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL
Séance du 24 oktober 2024

EXAMEN DU DOSSIER PAR LA COMMISSION

A. REMARQUES ET/OU PLAINTES ARRIVEES A L'ADMINISTRATION :

L'enquête publique n'a fait l'objet d'aucune demande à être entendu

**B. PERSONNES QUI ONT DEMANDE A ETRE ENTENDUES ET QUI SONT
CONVOQUEES :**

Les demandeurs ont été entendus

COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL
Séance du 24 oktober 2024

DÉCIDE

AVIS MOTIVÉ DE LA COMMISSION

- Considérant que la demande se situe en zone 4 au PRAS ;
- Considérant qu'il s'agit d'une nouvelle demande pour un atelier de boulangerie sur un site de CityDev;
- Considérant qu'il n'y a eu aucune remarque durant l'enquête publique ;
- Considérant que le demandeur a proposé plusieurs solutions pour limiter son impact sonore ;

AVIS FAVORABLE à condition :

- de travailler le matin avant 7h avec les portes et fenêtres fermées et sans musique

INSTANCES :

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT

Environnement	M ^{me} STAELS	
Secrétaire	M ^{me} VERSTRAETEN	

ADMINISTRATION RÉGIONALE

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction de l'Urbanisme	M ^{me} BOGAERTS	
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction des Monuments et Sites	M. DESWAEF	
Bruxelles Environnement	M. MOENECLAHEY	